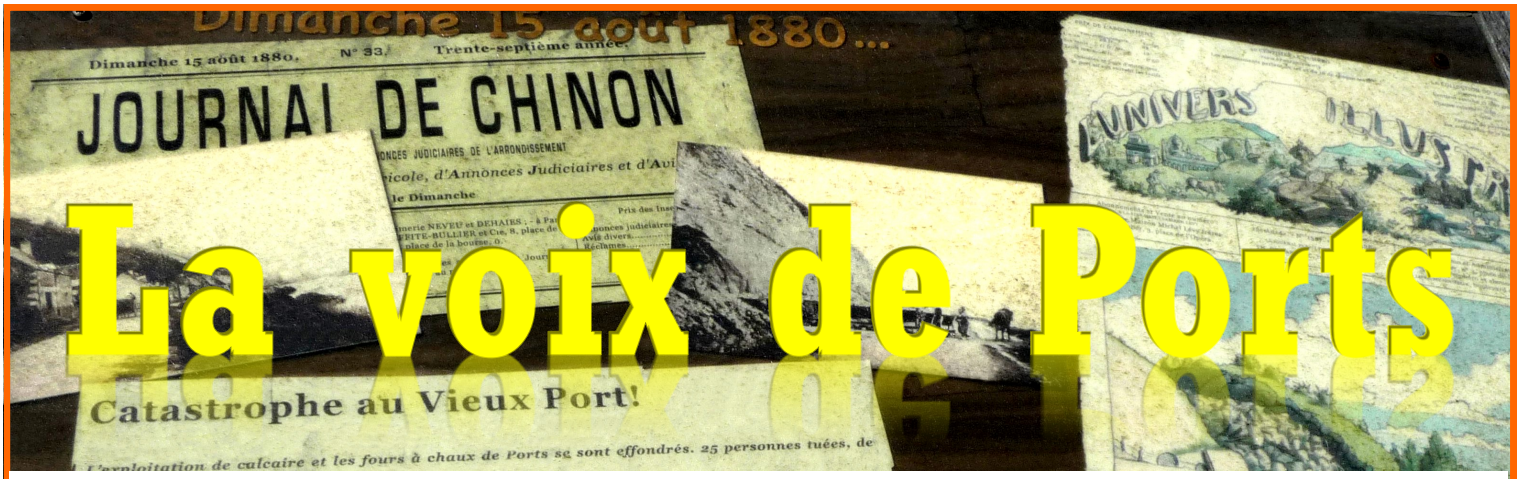

La voix de Ports

17 - 18 sept 2016 **SPECIAL PATRIMOINE et CITOYENNETE** N°29 Bis - Aout 2016

Le 11 août 1880 - Catastrophe du Vieux Port.

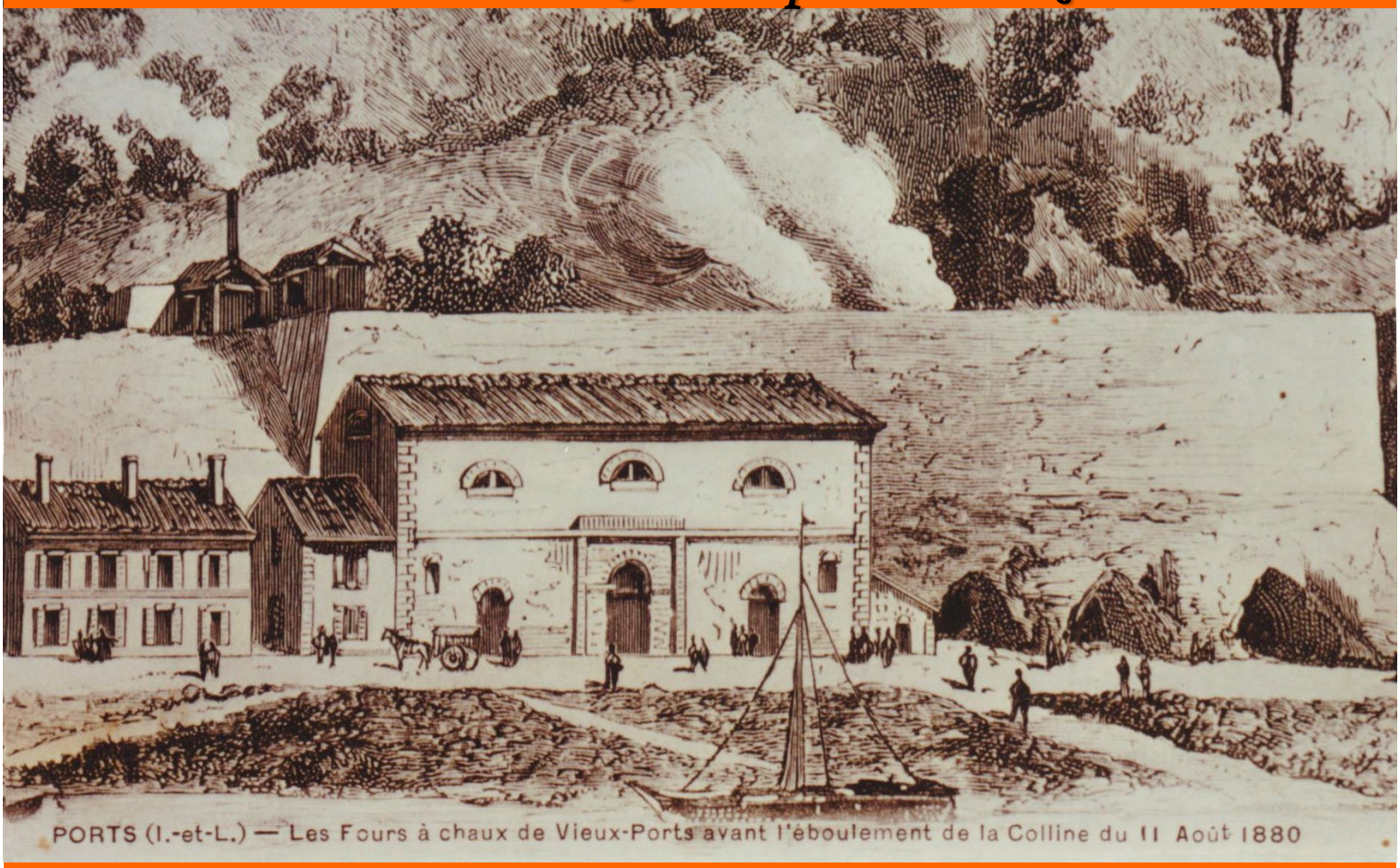
PORTS (I.-et-L.) — Les Fours à chaux de Vieux-Ports avant l'éboulement de la Colline du 11 Août 1880

La vallée de la Vienne ainsi que celle de la basse Creuse toute proche, restent marquées par une activité qui remonte peut-être au XVIII^{e} siècle se poursuit encore de nos jours à Trogues, et qui s'est arrêtée dans le secteur après la guerre : il s'agit de la production de chaux hydraulique à partir de la craie marneuse. Ports a payé un lourd tribut à cette industrie, avec 25 morts en août 1880, en raison de l'écroulement de toute la partie haute du coteau, sur une largeur de 150 m, sur une usine jadis située au nord de Vieux-ports, ce qui à d'ailleurs modifié toute la topographie du secteur. A cet endroit, on voit encore la falaise rafraîchie et toute humide en raison des venues d'eau : le dégel et les glissements en janvier 1985 ont dégagé une partie d'une cheminée des anciens fours à chaux que l'on n'apercevait plus, et plus au nord on voit toutes les entrées des galeries des carrières souterraines dont certaines sont plus ou moins obstruées. Imaginons l'activité qui pouvait régner là depuis 1865 : en 1880 il y avait 6 galeries d'extraction pénétrant à 100 m sous le coteau, de part et d'autre des ouvertures, il y avait des maisons, des broyeurs, une blutterie, des magasins et une écurie. L'erreur avait été d'aménager, derrière ces bâtiments, une terrasse où avaient été installés les fours revêtus d'une chemise en briques, une machine à vapeur qui faisait fonctionner le monte charge (pour pierres à chaux et le charbon), une pompe (pour élever et éteindre la chaux) enfin des meules et des broyeurs. Toutes ces machines se sont écroulées avec une partie du coteau sur l'usine du bas, à la suite d'un effondrement en chaîne car les piliers de soutènement étaient devenus insuffisants (on en avait supprimé sur la façade pour mettre des bâtiments). De plus, il y avait trop de « recoupés » (caves transversales à plusieurs niveaux !) dans les galeries. Les quais qui recevaient le charbon venu par une Nora de bateaux remontant la Loire puis la Vienne ont été eux-mêmes recouverts de matériaux. L'établissement produisait alors 200 000 sacs de chaux hydraulique par an et tous les jours étaient expédiés 6 à 7 wagons de chaux à la gare de Port-de-Piles. Il y eut d'ailleurs un autre effondrement sans victime en 1886 dans les carrières souterraines de La Dulanderie, près de Vieux-Ports.

(Source : Dictionnaire des communes de Touraine)

En 1882, toujours à Ports au lieu dit les Caves, deux fours à chaux avec hangar furent construits pour un fabricant d'Antogny-le-Tillac, Mr. Albert Tissier. En 1933, une SARL Chaux et gisement de Touraine ancien Et. Tissier est constituée, et elle tiendra jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. En 1952, la fabrique sera partiellement détruite. *(wikipedia)*

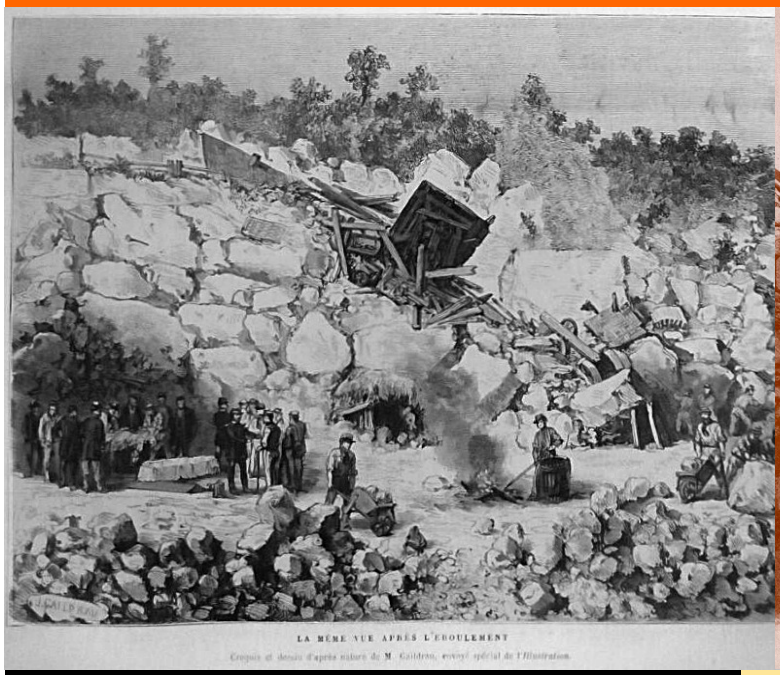

Faits relatés par les écrits du Curé de Ports B. Mazin témoin de cette catastrophe (registres paroissiaux). Merci à Mme Repentin Mauricette (arrière petite fille de Mr Tissier Armel) de nous avoir retransmis une copie manuscrite.

L'an mille cent quatre vingt le 11 août à cinq heures du matin trente ouvriers reprenaient tranquillement le cours de leurs pénibles travaux dans une usine à chaux située au bord de la Vienne à l'extrémité du gros village connu sous le nom du Vieux-Ports et fondé en 1866 par Monsieur Gris de Nantes.

Ces ouvriers travaillaient là depuis une heure et demi environ lorsque le directeur de l'établissement Mr. Tissier, averti que le coteau ébranlé poussait les murs et mettait la vie de son personnel en danger, courut avertir le contre maître Mr. Lagerbe pour se concerter avec lui et faire évacuer l'établissement, puis revenait en toute hâte pour soustraire sa famille au malheur qui la menaçait. Les ordres donnés en quelques minutes avaient déjà reçu commencement d'exécution, lorsque soudain un horrible craquement se fait entendre, le coteau se détache dans sa partie supérieure et vient couvrir de ses blocs énormes, la maison du directeur Mr. Tissier et tout l'établissement après les avoir couchés sur son passage puis réduits en ruines.

Au même instant un immense cri de désespoir poussé par les victimes vint frapper l'écho de Noyers, puis tout rentra dans le silence.

La nouvelle de la catastrophe ne tarda pas à se répandre dans le Bourg par un pêcheur du Bec-Des-Deux-Eaux Mr. Nadreau qui descendait sur son bateau sur la Vienne. Des ouvriers mineurs, occupés à extraire la pierre coururent également, les uns de Sainte-Maure, les autres à Port-de-Piles pour télégraphier et demander du secours.

Cependant parmi les trente neufs personnes présentent sur les lieux du sinistre, quelques uns avaient survécu. Notons d'abord le jeune Armel Tissier 16 ans qui fut lancé dans la Vienne, son frère aîné Albert qui se trouvait à côté de la machine à vapeur qui mesurait avec son équerre la poussée des murs au moment de l'éboulement, sa présence d'esprit le fit échapper à une mort certaine car il sut éviter les énormes pierres qui descendaient à ses côtés et se blottir dans une anfractuosité du rocher, il n'avait que des contusions au visage et aux bras. Sa première pensée quand le tassement terminé fût pour son père. Un instant ses yeux se promenèrent sur le théâtre du malheur, et découvrirent bientôt le chapeau de Mr. Tissier, notre père est là dit-il à son frère Armel, volons à son secours. Ils l'aperçoivent en effet couché sous le toit des écuries, respirant à peine, saisirent une énorme poutre qui se trouva sous sa main et soulever les pierres et les autres décombres qui pressaient leur malheureux père, se fut l'affaire d'un instant, ainsi dégagé il put respirer à son aise et aller se faire panser dans une maison voisine son visage tout sanglant et ses jambes fortement contusionnées. Un autre ouvrier Martin Quatrou de Pouzay, occupé à secouer des sacs fut trouvé au milieu des pierres qui encombraient la route, son visage portait les marques de plusieurs brûlures, accompagnées de larges plaies à la tête, et aux autres parties du corps. Transporté immédiatement sur un brancard, il fut déposé dans une maison voisine, en attendant l'arrivée du médecin. Un troisième ouvrier Pierre Ligeart enveloppé également par la chaux en ébullition était affreusement brûlé, des pieds à la tête. Enfin un jeune homme étranger au pays Albert Renaud de Caen occupé au milieu des magasins au moment de l'éboulement fut soustrait à la mort par une sorte de miracle, le médecin constata une oreille a moitié arrachée, trois côtes fracturées et des contusions sans importance. Les premiers cadavres que l'on découvrit autour de la machine à vapeur et des fours à moitié ouverts furent ceux de Louis Plessard mécanicien, Louis Chavenet de Marcilly-sur-Vienne, le contremaître Mr. Lagerbe deux d'entre -eux carbonisés par l'eau bouillante et le feu des fours faisaient frayeur et inspiraient une grande compassion.

Cependant Mr. l'abbé Coché de Nouâtre averti le premier du désastre était venu en toute hâte sur le théâtre du malheur pour donner aux mourants les secours de la religion. Mr. l'abbé Bazin curé de Ports arrivait une demie heure plus tard, mais comme son confrère il dut se borner à constater la mort de ceux qui furent retirer des décombres en leur présence. Toutefois malgré le danger qu'il y avait à travailler sous des masses mal affermies, malgré la tâche effrayante qui s'imposait aux hommes de peines, les déblaiements ne furent pas interrompus tant était grand le désir d'arracher à la mort, les infortunés victimes qu'elle venait d'ensevelir sous les ruines de cet établissement autrefois si prospère. Quand on a vu en effet la petite habitation du directeur Mr. Tissier si élégamment construite sur le bord de la route, les grands magasins adossés sur le flanc du rocher reflétant dans les eaux de la Vienne leurs hautes et solides murailles blanchies, quand on a vu l'activité des ouvriers circulant autour des machines toujours en mouvement, et que l'on se retrouve tout à coup en présence de pierres amoncelées et des ruines encore fumantes sur lesquelles plane un silence de mort, on ne peut se défendre d'une profonde émotion.

Mais revenons à notre sujet, et disons que pendant que l'on s'agitait pour soigner les blessés et ensevelir les morts, les télégrammes lancés de bonne heure aux gares voisines arrivaient de toute part dans l'après-midi. On signalait Mr le Maréchal des logis de Sainte-Maure, Mr. Durien

secrétaire Général de la Préfecture, Mr Mahoudeau juge de Paix du canton de Sainte-Maure et les docteurs Patry, Brigault, Serreau, Gaillard. Les compagnies de Sapeurs Pompiers des Ormes et de Sainte-Maure ne se firent pas attendre après avoir formé non sans peine plusieurs chaînes auxquelles prenaient part des personnes de toute condition, entre autre Mrs le curé des Ormes, de Marcilly-sur-Vienne, de Maillé et de Ports. Un assez grand volume d'eau fut jeté sur les fours mal éteints, les débris de matériel et des toits qui pouvaient s'embraser, au contacte du charbon allumé le matin. Le genre de travail touchait à sa fin lorsqu'on aperçut stationnant sur la route une compagnie du 32e commandée par le lieutenant Gamarche venant de Châtellerault réserva son action pour le soir, des terrassiers requis sur la ligne de Port-de-Piles à Preuilly les secondèrent puissamment dans cette œuvre périlleuse, à ces derniers se joignirent les ouvriers du Marquis de Quiremont occupés aux fours à chaux de Paviers en tout 150 travailleurs.

Dans le courant du jour la Vienne fut traversée par un grand nombre de personnes venues des lieux voisins, les unes poussées par la curiosité, les autres par le désir d'être utiles, de ce nombre était Mr le Curé Billard Doyen de Sainte-Maure dont la main sut s'ouvrir devant toute les infortunés. Ce bon et digne ecclésiastique se faisait accompagner d'une voiture chargé de vivres qu'il désirait distribuer après entente probable avec le curé de Ports, quand Mr Martinet Sous-Préfet si opposa.

Cependant le lendemain le 12 août Mr. Gris propriétaire averti de la veille arrivait aux lieux du sinistre pour secourir tant de veuves et déplorer tant de ruines. Il entra aussitôt en pourparlers avec Mr. Le Sous-Préfet entrevue dans laquelle on espérait voire l'autorité civile se signaler, par la bienveillance que demandait la personne et les circonstances. Ce fût d'ailleurs le seul incident qui marqua cette journée. On avait découvert dès le matin, sous les ruines de la maison du directeur le corps de Mlle Églantine Tissier 25 ans, cette courageuse jeune fille était montée au premier étage pour sauver son petit frère Camille qui goûtait encore les douceurs du sommeil au moment de la catastrophe, elle tenait encore sur son bras cet enfant qu'elle chérissait beaucoup. Ce même jour Charles Tissier 10 ans et sa sœur Berthe 7 ans furent trouver sous le plancher de la maison, en tout 8 cadavres.

A six heures du soir Mr le curé de Ports, accompagné de Mrs Bosseboeuf et Courtaut curés de Marigny, et de Marcilly arrivaient au Vieux-Ports pour la levée des corps, mais le convoi ne put se mettre en marche qu'à la tombée du jour. Le premier cercueil renfermant les restes mortels de Mlle Églantine Tissier et son petit frère Camille était porté par six jeunes filles de la commune. Le second dans lequel on avait déposé Charles et Berthe Tissier frère et sœur venait à la suite du premier ainsi que celui d'un jeune homme, une main sympathique avait déposé dessus des couronnes de fleurs, enfin une voiture chargée de trois autres cercueils à défaut de porteur, terminait le convoi.

Au milieu de l'assistance on remarquait Mr, Mme Durien Secrétaire Général de la Préfecture, Mr Ranché Maire de Ports et un grand nombre de parents, d'amis marchant dans un religieux silence jusqu'à l'église. Représentez-vous cette cérémonie au moment où la nuit commence à couvrir la terre de ces ombres. Au milieu d'un silence profond interrompu seulement de temps à autre par le chant des morts, et les sanglots de tant de veuves éplorées et d'enfants orphelins. Enfin l'arrivée au cimetière par la foule de parents et d'amis. Cherchant à la chute du jour a reconnaître le cercueil de leur mort et la fausse ou ils allaient bientôt recevoir leurs derniers adieux. Autant de choses bien faites pour inspirer sur les vicissitudes de la vie de salutaires pensées.

Toutefois ce spectacle de sépultures à l'entrée de la nuit devait se reproduire le 15 août et les jours suivants. A tel point que la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, ordinairement si chère aux cœurs des chrétiens, passa ce jour là presque inaperçue, tant était grande la préoccupation des esprits, tellement étaient nombreux les visiteurs étrangers qui parcouraient en tous sens la route au Vieux-Ports.

Enfin après du laborieux et continuel travail de treize jours dirigés par les ingénieurs de Tours et qui se terminent par la découverte de la dernière victime. Mr le Sous-Préfet et la Compagnie du 32e ayant à sa tête le lieutenant Garnache songèrent à se retirer, déclarant leur mission terminée. Ils laissèrent la route à peu près déblayée mais toujours dangereuse à cause des blocs qui pouvaient encore se détacher.

De son côté Mr le curé de Ports croyant le moment venu de clore cette longue série d'épreuves et d'émotions fît célébrer en son église un service solennel par Mr le doyen de Sainte-Maure et dix-huit ecclésiastiques avaient bien voulu y assister et prier pour tant de pauvres âmes emporter si promptement dans l'éternité.

Tableau des victimes retrouvées

11 août - 1er jour : Louis Plessard, Louis Legeay, Raoul Parlot, Louis Chavenet et Laverge

12 août - 2e jour : Églantine Tissier, Camille Tissier, Charles Tissier, Berthe Tissier, Dubois, Plisson de Pouzay et Champigny de Noyers

13 août - 3e jour : Bourgueil de Pouzay

14 août - 4e jour : Gourbillon de Marcilly, Serreau de Pouzay

15 août - 5e jour : Augustine Treuillet, Madeleine Testu épouse Tissier

16 août - 6e jour : Bruno de Saint-Senoch, Simon dit le Breton de Nantes

18 août - 8e jour : Joseph Bauvais, Baptiste Regent de Pussigny, Tessereau de Noyers, Louis Rouget et Augustin Aimion

23 août - 13e jour : Louis Couturier

B. Mazin
Curé de Ports

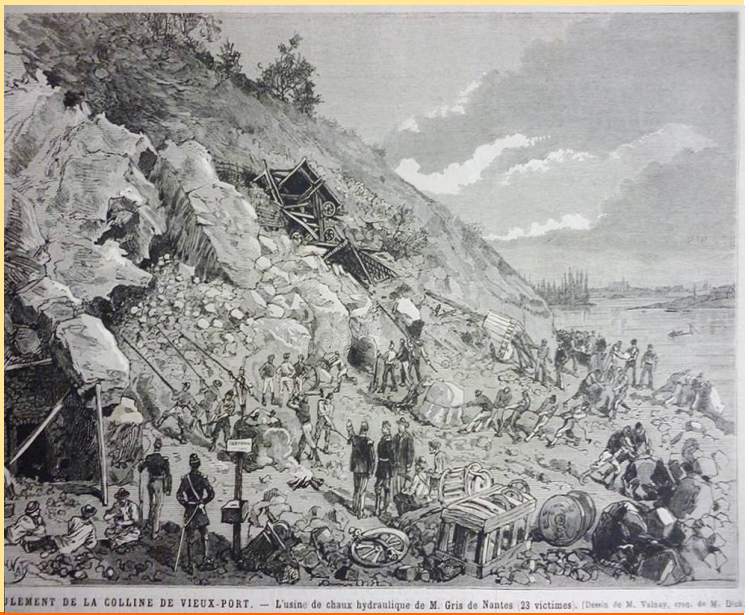

LEMENT DE LA COLLINE DE VIEUX-PORT. — L'usine de chaux hydraulique de M. Gris de Nantes (23 victimes). (Dessin de M. Valnay, envoy. de M. Dick

Citoyennetés reconnue avec félicitations

Dans les annales des mines de 1881, ont reçu des lettres de félicitations pour leur citoyenneté et leur dévouement.

LIRAND Gustave chef de section à la compagnie des chemins de fer d'Orléans en résidence à Châtellerault : *« A fait preuve d'un dévouement exceptionnel en organisant le sauvetage des victimes lors de l'écroulement des fours à chaux. Est constamment resté sur le lieu du sinistre et a, par son courage et son énergie, puissamment contribué à prévenir de nouveaux malheurs. »*

COUTY, architecte de la ville de Châtellerault : *« N'a cessé, durant trois jours consécutifs, de diriger et de surveiller les travailleurs, s'exposant à chaque instant aux plus grands dangers. »*

MAHOUDEAU Octave, juge de paix du canton de Sainte Maure : *« A donné les preuves du plus entier dévouement et rendu les services les plus précieux. »*

BOISCOMMUN, commissaire de police à Châtellerault : *« Est accouru le premier sur le théâtre de l'accident et a montré beaucoup d'énergie et de décision dans les opérations des premières journées. »*

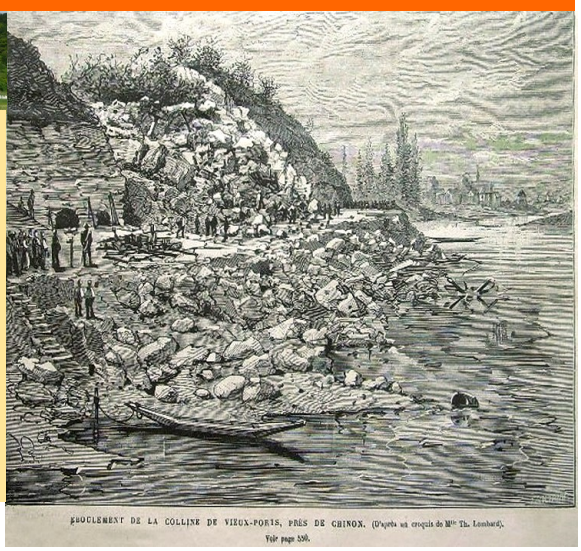

ÉBOULEMENT DE LA COLLINE DE VIEUX-PORTS, PRÈS DE CHINON. (D'après un croquis de Mlle Th. Lombard).
Voir page 550.

Sources : www.delcampe.net - 1.Dessin de M. Valnay - 2. Croquis et dessin d'après nature de M. Caildrau, envoyé spécial de l'Illustration -3. Croquis de Mlle Th. Lombard l'Univers Illustré

Citoyenneté 2016 à PORTS

Citoyenneté de l'environnement avec le lieu du drame de 1880 devenu Espace Naturel Sensible.

Citoyenneté de la transmission avec le Conseil Municipal des Jeunes.

Citoyenneté de la solidarité avec l'Espace Public Numérique.

Citoyenneté du partage avec les associations communales.

PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ, THÈME 2016

Sam & dim 17-18 sept 2016 Ports-sur-Vienne

Découverte de l'Espace Naturel sensible

Accès libre : Balade sur sentier de randonnée - Support de visite sur le drame du coteau de Ports en 1880, dans le bulletin municipal (à retirer à l'Espace Public Numérique) - GRATUIT

Espace Public Numérique Portes Ouvertes de 9h à 12h et de 14h à 16h - GRATUIT

Visite de la commune : avec application mobile